

Contrat de location de vélo

ENTRE LES SOUSSIGNES,

Appelé ci-après le **loueur**,
ET

Appelé ci-après le **locataire**,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT;

1 - Nature et date d'effet du contrat

Le **loueur** met à disposition du **locataire**, un vélo de marque, à titre onéreux et à compter du

2 - Etat du vélo

Lors de la remise du vélo et lors de sa restitution, un procès-verbal de l'état du vélo sera établi entre le locataire et le loueur.

Le vélo devra être restitué le même état que lors de sa remise. Toutes les détériorations sur le vélo constatées sur le PV de sortie seront à la charge du locataire.

3 - Prix de la location du vélo

Les parties s'entendent sur un prix de location euros par jour (calendaires).

4 - Durée et restitution du vélo

Le contrat est à durée indéterminée. Il pourra y être mis fin par chacune des parties à tout moment en adressant un courrier recommandé en respectant un préavis d'un mois.

5 - Autres éléments et accessoires

Le locataire prendra en charge l'ensemble des charges afférentes à la mise à disposition du vélo :

- Frais d'entretien du vélo,
- L'assurance du vélo.

6 - Clause en cas de litige

Les parties conviennent expressément que tout litige pouvant naître de l'exécution du présent contrat relèvera de la compétence du tribunal de commerce de

Fait en deux exemplaires originaux remis à chacune des parties,

Fait en deux exemplaires originaux remis à chacune des parties,

A, le

Le locataire signature précédée de la mention manuscrite bon pour accord	Le loueur signature précédée de la mention manuscrite bon pour accord
---	--